

Crans-Montana, le 29 juillet 2022

Monsieur  
Stéphane Theler  
Ch. des Brises 3  
1958 Uvrier

**Assemblée générale de l'Association des Mayens de l'Arnouva**

Chers Amis de l'Arnouva, Cher Stéphane,

Notre assemblée générale ordinaire, dont vous trouverez l'ordre du jour ci-joint, aura lieu le

**dimanche 14 août 2022 à 10H30,**  
devant le mayen de Sandra, Alexandre et Patrice (ancien mayen d'Aimé Bagnoud).

L'assemblée sera suivie d'une raclette. Pour la bonne organisation nous vous prions de bien vouloir vous inscrire par email, sms ou téléphone auprès de Noëlle Duc (admarnouva@gmail.com, 079 503 54 63) d'ici au lundi 8 août, en précisant :

- Si vous serez présents à l'assemblée générale
- Si vous serez présents à la raclette (nombre d'adultes et nombre d'enfants)

Pour le dessert, vos spécialités de douceurs seront comme de coutume les bienvenues (merci de préciser lors de votre inscription si vous amenez un dessert).

Nous profitons de la présente pour vous rappeler de régler vos cotisations dont vous voyez ci-dessous l'état des 4 dernières années :

- 2022 : payé
- 2021 : payé
- 2020 : payé
- 2019 : payé
- **TOTAL ouvert : CHF 0.-**

Merci donc de régler votre solde de CHF 0.- (pensez à établir un ordre permanent annuel...), par versement sur notre compte à la Raiffeisen des communes du Haut-Plateau, IBAN No CH48 8080 8001 8744 3810 4, établi au nom de l'Association des Mayens de l'Arnouva AMA, 3963 Crans-Montana.

En espérant avoir le plaisir de vous retrouver le 14 août, je vous prie d'agréer, Chers Amis de l'Arnouva, Cher Stéphane, mes salutations les meilleures.

**Pour l'AMA**

Noëlle Duc

## **Assemblée générale ordinaire du 14 août 2022**

### **Ordre du jour**

1. Ouverture et salutations
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Contrôle des présences
4. Adoption du PV de l'AG du 8 août 2021
5. Rapport du président
6. Lecture des comptes
7. Rapport des vérificateurs des comptes
8. Approbation des comptes et décharges aux membres du comité et aux vérificateurs des comptes
9. Admissions – démissions – exclusions – décès
10. Elections
11. Divers

Crans-Montana, le 29 juillet 2022